



## FLASH INFO

# CGT DREAL G-Est

## CSA 26 juin 2025

Le Comité Social d'Administration (CSA) de la DREAL Grand-Est s'est tenu le Jeudi 26 juin 2025, réunissant la Direction DREAL et vos représentants du personnel élus.

### Déclaration Liminaire de la CGT

Monsieur le Directeur Régional,

La Constitution, dans son préambule de 1946 qui signe des conquêtes sociales de haute lutte gagnée par la CGT membre du Conseil National de la Résistance, garantit aux travailleurs la liberté syndicale, et un **pouvoir d'intervention collectif** dans la gestion des entreprises et administrations. Une autre conquête est le statut du Fonctionnaire qui garantit la **liberté d'opinion et syndicale aux fonctionnaires, ainsi qu'un devoir de probité, de neutralité, d'indépendance et de responsabilité.**

Tel est l'esprit qui nous anime en DREAL G-Est, et la **CGT constate avec satisfaction, les progrès obtenus**, avec les autres organisations syndicales, régulièrement concernant l'amélioration de nos conditions de travail par exemple dans la cité « Polygone » à Metz

La CGT a soutenu la direction DREAL dans sa démarche d'en assurer en régie, la logistique.

Autre exemple récent, nous avons signalé avec une autre organisation syndicale, une alerte dans une UD et les premiers retours nous indiquent que notre action conjointe amène une voie d'apaisement et d'objectivation. De même concernant le SPRNH, nous sommes heureux à ce stade de constater la mise en place d'un dialogue social respectueux et prometteur. **Nous espérons Monsieur le Directeur, poursuivre dans ces bonnes voies avec vous et vos équipes.**

La CGT souhaite par avance la bienvenue à la nouvelle Directrice adjointe en charge des ressources humaines, Mme Véronique BALESTRA, très attendue par les services.

Les vagues continues d'austérité et de suppression de postes, dégradent les conditions de travail, et génèrent parfois des tensions inquiétantes.

Dans la même veine, l'« optimisation » du bâtiment DREAL Polygone GH qui doit maintenant accueillir plusieurs dizaines d'agents de la DDPP 57, oblige les services de la DREAL à se tasser encore plus et peut générer des conflits inter-services.

**A la lumière des données objectives et des plans clairs que nous réclamons, nous comptons sur la hauteur de vue de la direction pour assurer l'arbitrage et l'équilibre entre les services.** Nous comptons sur vous pour faire respecter les règles de déontologie, assurer la paix sociale et bien entendu la poursuite d'un dialogue transparent et respectueux.

## Fortes chaleurs

La CGT et une autre organisation syndicale, relaient la demande de nombreux agent-es du bâtiment GH, qui paraissait recevoir l'assentiment de la chaîne hiérarchique, de **pouvoir ouvrir entièrement leurs fenêtres, pour aérer et rafraîchir les matins de jours de forte chaleur.**

Cela ne demande qu'un tour de clef, et une responsabilisation des agent-es via avec l'implication de la hiérarchie de proximité, pour assurer que les fenêtres au rez-de-chaussé ne restent pas ouvertes sans personne dans le bureau concerné.

**L'administration refuse la demande**, y compris au rez-de-chaussée, arguant les risques d'intrusion dans le bâtiment, et la négligence des agent-es qui laisseraient régulièrement leurs fenêtres ouvertes.

La CGT et une autre organisation syndicale, remarquent que les problèmes de sécurité évoqués sont dus à la structure de ce bâtiment neuf, et qu'une clôture végétale au rez-de chaussée, la sécurisation des fenêtres aux autres étages, permettraient de les régler

**L'administration** renvoie ces demandes d'investissements vers le comité de vie de site, et **persiste dans son refus de notre demande d'amélioration de la qualité de vie au vu des conditions d'insécurité du bâtiment.**

## Informations du directeur sur les perspectives budgétaires et d'évolution des effectifs

Le DREAL indique n'avoir aucune nouvelle du gouvernement à ces sujets ni de la nouvelle politique gouvernementale « refondation des services publics »

Compte-tenu de l'instabilité gouvernementale, il n'aurait à ce stade aucun indice, mais quoi qu'il en soit, la poursuite des mobilités au fil de l'eau et d'automne, sera extrêmement contrainte pour 2025 comme pour 2026. En particulier, les recrutements « externes » pour les catégories A et B, sont sous contrôle budgétaire.

Le directeur regardera les « zones de tensions », pour trouver les réponses les mieux adaptées, mais il ne pourra pas faire preuve de « relâchement ».

## Médecine du Travail

**Le Directeur annonce qu'il a reçu très récemment un recommandé indiquant que notre Médecin du travail, le docteur Moussu, mettait fin à son détachement en octobre de cette année.** Il indique n'avoir pas d'autres précisions à ce stade.

La CGT s'interroge sur ce départ après un an, faisant suite à deux départs successifs des médecins du travail, dans un climat de vives tensions avec l'administration.

L'administration précise « qu'il n'y a pas lieu de tirer des conclusions hâtives, le Docteur Martin est parti au Luxembourg parce que ça payait mieux, il changeait très fréquemment de travail. Il faudra tirer les conclusions de ce nouveau départ »

## **La CGT partage la nécessité d'une analyse objective, des raisons de la volonté soudaine de départ du Médecin du travail ?**

La CGT regrette l'annonce de ce départ, d'autant que le Docteur Moussu avait annoncé lors de la dernière F3SCT, un projet d'organisation renforcée de la Mission prévention. Celui-ci aurait-il été remis en cause par l'administration ?

**Les inquiétudes quant à la poursuite des missions de prévention / santé au travail sont partagées.**

## **Points soumis au vote**

### **Rapport Social Unique**

La CGT a félicité les agent-es du SG pour ce travail précieux, dans des conditions parfois difficiles, et à l'instar de l'UNSA et de la FSU a voté POUR l'adoption de ce R.S.U.

### **Règlement de Site « Polygone »**

**Entre autre lacunes, ce règlement, non validé en « comité de vie», ne tient pas compte des mobilités douces**, une des failles initiale de la cité « Polygone » et de ce règlement, alors que les politiques ministérielles doivent les favoriser.

Les règles de sécurité routière qui sont insuffisantes, par exemple la vitesse automobile est limitée à 20 km/h alors que 10 km/h réclamée par plusieurs organisations syndicales, améliorerait la sécurité.

**Le directeur indique que la limite de 10 km/h est actée dans l'ensemble du document, ce qui constitue une nouvelle avancée obtenue par l'Intersyndicale**

Nous attendons le Groupe de Travail du 8 Juillet que nous avons obtenu, pour revoir le schéma de circulation extérieure, en particulier pour les mobilités douces et améliorer la sécurité de tous.

La CGT demande de repousser le vote, l'administration maintient le vote de ce règlement.

De nombreux points restent à améliorer dans ce règlement, et des investissements importants restent nécessaires pour combler les graves lacunes du bâtiment Polygone.

**La CGT et la FSU votent CONTRE le règlement de site « Polygone »**

I'UNSA s'abstient

**FO vote POUR le règlement de site « Polygone »**

## **Règlement de Site Rotonde (DREAL Strasbourg)**

FO, la CGT et l'UNSA ont des réserves sur ce règlement. Concernant la disparition programmée de l'accueil physique de ce site, il est demandé aux agents de participer à la sécurité du site.

Le Secrétaire Général DREAL s'interroge sur la pertinence de maintenir un accueil et de la possibilité de trouver des solutions alternatives , avec les services.

La question de la suppression du poste d'accueil est posée et ne serait pas tranchée.

**La CGT et l'UNSA s'abstiennent**

**FO et la FSU votent POUR le règlement de site ROTONDE**

## **Règlement de Site BLUM (DREAL Châlons-en-Champagne)**

La CGT salue l'excellence du dialogue social avec les responsables de ce site. Nous souhaitons néanmoins trouver une solution pour les agent-es qui seraient confrontés à des imprévus qui les amèneraient à revenir de mission après 22 h

**La CGT et la FSU s'abstiennent**

**FO et UNSA votent POUR le règlement de site BLUM**

## **Points d'information**

### **Budget de fonctionnement**

Le budget de fonctionnement alloué à la DREAL reste complètement insuffisant du fait de l'austérité budgétaire, et l'acquisition de matériel informatique, la prise en charge de missions et formations, les déplacements, les investissements immobiliers ou pour les véhicules de service sont strictement rationnés.

La CGT s'inquiète aussi concernant la pérennité de la subvention du RIA pour les agents

L'administration répond que les crédits ministériels, sont payés par les administrations directement aux gestionnaires. Ce sont donc les Restaurants Inter-Administratifs (Rotonde, Polygone ...) et tous les restaurants sous convention qui risquent d'être mis en difficulté.

### **Statistiques promotion « Zone de Gouvernance »**

Le bilan des promotions est rapidement présenté

La CGT rappelle qu'une des premières régressions du règne macroniste a été la suppression des commissions administratives paritaires dans la fonction publique.

La nouvelle réglementation induite par la loi de « transformation publique » de 2019<sup>1</sup> ne prévoit aucune concertation sur les promotions et mutations, et les décisions concernant nos carrières sont désormais prises exclusivement par la chaîne managériale du « N+1 » au « N+X » qui peut décider seul s'il le souhaite au final.

La CGT et l'UNSA réclament une instance de concertation locale informelle.

Le directeur refuse cette demande

### **Lettre de mission à la cheffe du « Pôle Affaires Financier »**

La cheffe du PAF/SG présente oralement les réflexions en cours concernant la création d'un pôle budgétaire et financier DREAL Grand Est, qui se déroulerait en 2 phases. Une « pré étude de faisabilité » sera remise prochainement à la direction

**La CGT rappelle que l'intégration dans ce grand pôle budgétaire du BOP113, Eau Biodiversité paysages géré par SEBP, avec pour caractéristique la gestion de nombreuses subventions, conventions ... n'a pas d'intérêt. Le travail réalisé par SEBP est principalement de nature technique, la partie financière est ensuite transmise au PAF : le système en place est parfaitement fonctionnel.**

La CGT réclame une présentation conjointe de ce pôle budgétaire régional et du déménagement interne GH, les deux projets étant liés s'agissant du site principal de Metz, lors du CSA exceptionnel que le directeur a indiqué organiser au deuxième semestre pour faire voter le projet de densification Polygone.

**Le directeur approuve cette demande de bon sens.**

### **Densification Polygone**

La CGT indique que le projet de déménagement interne au bâtiment DREAL de Metz, (« GH Polygone ») induit des RPS et une ambiance conflictuelle aux étages concernés.

Concernant le STECCLA, le RPS est aggravé par le fait que la problématique du bureau à 4 n'a jamais été traitée malgré la demande récurrente du service.

Plus généralement un constat général de surpopulation avec la présence de bureaux à 3, un bureau dont les fenêtres n'ouvrent pas, est exprimé.

Lors de la réunion informelle avec le SG le 3 juin, les scénarii proposés par le STECCLA n'ont pas été présentés, et ne semblaient pas recevoir l'assentiment du SG, l'équilibre dans le réaménagement de cet étage dans les conditions de l'exercice, montrant que nous sommes dans des arbitrages à un bureau près.

**La CGT demande que tous les services soient bien entendus par la Direction. Le souhait très largement exprimé, est une objectivation des surfaces par services et une transparence dans la présentation des scénarii proposés, et des arbitrages finaux faits dans un esprit d'équité entre les services.** Avec la présence de la chargée de mission

---

<sup>1</sup> [Fonctionnaires : les dangers de la loi de transformation de la Fonction publique](#)

« dossiers à enjeux », le SG a toutes les compétences pour animer le dialogue dans cet esprit de transparence et d'intérêt général.

L'administration affirme qu'il est recherché une adhésion la plus large à l'arrivée. Elle précise que les scénarii STECCLA lui ont été transmis la veille de la réunion informelle entre le SG et les représentants du personnel.

**L'administration confirme bien prendre en compte les propositions du STECCLA. De plus, la suppression d'une cloison avec un local inutilisé qui a été proposée par la CGT, est à l'ordre du jour pour agrandir un bureau.**

Des investissements pourraient en partie être pris en charge par la Préfecture, qui a obtenu les crédits pour les travaux dans le bâtiment « GH Polygone » pour accueillir la DDPP en 2026.

Le calendrier des travaux à venir dans le bâtiment GH pour accueillir la DDPP, dépend maintenant du résultat des appels d'offres lancés et de la disponibilité des entreprises

L'ouverture de « certaines fenêtres » qui n'ouvrent pas pourrait peut-être être pris en compte par la Préfecture dans le cadre du déménagement, dès 2025.

L'UNSA et la CGT réclament une nouvelle réunion informelle, avant le CSA exceptionnel prévu en septembre.

**La CGT rappelle la réclamation unanime, de produire des indicateurs objectifs : surface par agent et nombre de bureaux à 1, 2 et 3 agents dans chaque service**

**L'administration l'accepte.**

**De plus la CGT rappelle qu'il faut éviter de saucissonner les unités de travail.** Pour des raisons fonctionnelles et de confidentialité, **il serait utile de rapprocher la mission prévention du SG de la médecine du travail, dans le cadre du projet de renforcement de la mission de prévention évoqué par le médecin du travail en F3SCT.**

## **UD 54/55**

La cheffe d'UD bi-départementale 54/55 présente une nouvelle organisation. Cette organisation est moins hiérarchique, plus fonctionnelle et a fait l'objet d'une concertation approfondie et d'une large adhésion.

La CGT trouve cette organisation, qui a également été mis en place à l'UD68, intéressante et propose que soit présenté, un synoptique des organisations des UD DREAL lors d'un prochain CSA pour élargir la réflexion

**Le Directeur accepte cette proposition de la CGT.**

## **SPRNH**

La CGT note que le séminaire du 15 Mai, réclamé par l'Intersyndicale, a favorisé la prise de parole et a infléchi le projet initial

Le projet se dessine avec

- des prévisionnistes permanents, à l'échelle du Grand-Est
- le maintien des 3 sites et de la force de frappe en hydrométrie/maintenance

- la nomination d'un chef de projet

La CGT avec d'autres organisation, souhaite que la discussion se poursuive en toute transparence, et souhaite que la lettre de mission soit communiquée aux représentants du personnel

L'hypothèse d'un pôle « Prévision des Crues » unique reste à éclaircir.

Le nombre et le rôle de prévisionnistes de renfort également, avec la question du volume d'astreinte pour les hydromètres.

**La suppression de postes de prévisionnistes et d'hydromètres et bien entendu à exclure d'autant que la charge de travail augmente.**

## TELETRAVAIL

**La Synthèse des données du sondage télétravail 2025 conseille une règle adaptable, de limitation du télétravail à deux jours par semaine**

Ce point « télétravail » prévu par l'administration en fin d'un ordre du jour très chargé, concentré sur une matinée – le CSA s'est déroulé sans pause de 9h15 à 13h30 - n'a pas pu être discuté.

La CGT demande au Directeur de s'assurer de la bonne qualité du dialogue social entre l'administration et les représentants du personnel.

**Vos représentants CGT :**

Agathe Kowalski, Jean-Pierre Wagner et Sébastien Hesse

**Pour votre liberté d'expression, pour vous défendre et défendre nos Services publics :  
rejoignez-nous !**



**CGT Ecologie Grand-Est**

DREAL G-Est, DDT 57 et DDT 88

[cgt.dreal-grand-est@i-carre.net](mailto:cgt.dreal-grand-est@i-carre.net)

03 87 56 42 15    06 30 34 18 09

<http://intra.dreal-grand-est.e2.rie.gouv.fr/la-cgt-r680.html>